



DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE  
CANTON DE PORNIC

<b>DATE DE LA SÉANCE</b>	9 Juin 2023
<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>	31 Mai 2023
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE	19
QUORUM	10
PRÉSENTS	15
ABSENTS	2
REPRÉSENTÉS	2
VOTANTS	17

**39-06-23**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DES MOUTIERS EN RETZ**

L'an deux mille vingt-trois, le Neuf Juin à Dix-Huit Heures Trente Minutes ;

Le Conseil Municipal de la Commune des MOUTIERS EN RETZ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente Jean Varnier, sous la présidence de Madame Pascale BRIAND, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MME BRIAND Pascale (Maire), M. BERNIER Patrick (Premier Adjoint), MME DUPIN Marie (Deuxième Adjointe), M. GILLET Patrick (Troisième Adjoint), MME DÉROBERT Annick (Quatrième Adjointe), MME BERNARD LAVERSANNE Aline, M. PIPAUD Patrice (Conseiller Municipal Délégué), MME HERMANN Thon-La, M. WEYL Roger (Conseiller Municipal Délégué), MME TONNEVY Bénédicte, MME MORAIS Sylvie, M. DEROIT Jacky (Conseiller Municipal Délégué), M. DEPLANQUES Jérôme, MME COUPRIE Sandra, MME COEN-UREL Henriette.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. FERRÉ Christian, Cinquième Adjoint (pouvoir à M. GILLET Patrick), M. MARTIN André (pouvoir à MME HERMANN Thon-La).

ÉTAIENT EXCUSÉS : MME BOURSEUL Annie, M. RUCKERT Philippe.

Madame Sandra COUPRIE a été élue secrétaire.

Délibération n° 39-06-23

Classification :

9/Autres domaines de compétences  
9.4/Vœux et motions

**OBJET : MOTION DE SOUTIEN À YANNICK MOREZ, MAIRE DE SAINT-BRÉVIN, ET POUR DIRE STOP AUX VIOLENCES FAITES AUX ÉLUS**

L'Association des Maires de Loire-Atlantique (AMF 44) et l'Association des Maires Ruraux (AMRF 44) souhaitent exprimer leur soutien total et leur solidarité à Monsieur Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin, mais aussi dénoncer collectivement les menaces et violences que subissent les élus locaux au quotidien, par l'adoption dans les communes et intercommunalités d'une motion commune de soutien.

Madame le Maire donne lecture du projet de motion et invite l'Assemblée à l'adopter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (main levée : 17 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION) :

- ♦ **APPROUVE la motion de soutien présentée par L'Association des Maires de Loire-Atlantique (AMF 44) et l'Association des Maires Ruraux (AMRF 44).**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Pascale BRIAND

Le Maire,



Pascale BRIAND